



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 05 DÉCEMBRE 2023

Étaient présents : FORGUES, Marc
KEARNEY, Patrick
LEFEBVRE, Johanne
MANCUSO, Emmanuelle
PLEAU, Benoît
TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 05 décembre 2023, est lu par Marc Forgues. Le point 4.5 est déplacé sous le point 5.3 pour permettre à Emmanuelle de quitter plus tôt. L'ordre du jour, ainsi modifié, est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 24 octobre 2023

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration, tenue le 24 octobre 2023. Le procès-verbal tel que soumis est adopté à l'unanimité et signé par la présidente et le secrétaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 05 DÉCEMBRE 2023

4. Gestion administrative

4.1. Levée de fonds 2024

La levée de fonds se tiendra du 24 janvier au 31 mars 2024. Monsieur Joé Bélanger, directeur général de Caisses Desjardins Thérèse-De Blainville, en sera, encore une fois cette année, président d'honneur. L'objectif de la campagne est de 115 000 \$. Sandrine et Johanne sont allées rencontrer Jean-François Hamel, il a vendu quatre de ses concessions, il se peut donc que les revenus provenant de ces concessions soient moindres, par contre il s'est engagé à les solliciter à participer. Pour ce qui est de trouver la façon d'exprimer notre reconnaissance aux employés de groupe Hamel, Jean-François n'a pas de suggestion, le comité doit se pencher là-dessus. La conférence de presse aura lieu le 24 janvier à 10h00, Jean-François s'est montré intéressé à se joindre à nous.

4.2. Loi 25 - suivi, approbation de la politique de conservation et de gouvernance des renseignements personnels du Centre Regain de vie et Accord de confidentialité du Centre Regain de vie (membre du CA)

La loi 25 prévoit un déploiement en trois étapes. Celle en vigueur le 22 septembre 2022, prévoyait de désigner une personne responsable de la protection des renseignements personnels et de publier les coordonnées de la personne responsable sur notre site internet. Cette étape est complétée, Sandrine a été désignée comme responsable et ses coordonnées sont disponibles sur notre site. Aussi en cas de violation de la confidentialité, nous devons prendre des mesures pour que ça n'arrive plus et en aviser la Commission d'accès à l'information (CAI) et la personne concernée en cas de préjudice. Nous avons maintenant un *Formulaire de signalement d'un incident de confidentialité pour usage à l'interne*, un *Formulaire de déclaration de signalement d'un incident de confidentialité à la CAI*, ainsi qu'un *Registre des incidents de confidentialité*.

Pour le 22 septembre de cette année, il y a beaucoup plus de choses à réaliser et nous sommes en retard pour cette deuxième étape. La politique et les pratiques de gestion des renseignements personnels ont été ajoutées sur notre site internet. Afin de respecter les nouvelles règles entourant le consentement à la collecte, à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels, un formulaire a été produit et devra être signé par tous les gens fréquentant ou travaillant au Centre, incluant les bénévoles, les stagiaires et les membres du conseil d'administration. Pour ce qui est de l'obligation de détruire les renseignements personnels lorsque la finalité de leur collecte est accomplie, ou de les anonymiser, nous n'y sommes pas rendu. On est encore dans le recensement de toutes les informations personnelles que nous détenons au Centre, malgré les données consignées sur un fichier Excel déjà de six pages. Enfin, il va falloir donner une formation au personnel sur leurs obligations pour respecter la Loi 25, en

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2023

commençant par l'usage du système informatique du Centre. Gaston a commencé à faire le tour des ordinateurs pour procéder à retirer ce qui ne respectait pas les règles de cybersécurité. Les administrateurs constatent que c'est un travail colossal pour les petites organisations qui ne peuvent à avoir accès aux services de firmes spécialisées.

La prochaine étape sera celle du 22 septembre 2024, nos obligations sont déjà remplies, en effet nous avons mandaté Effet Boomerang pour procéder à l'ajout de la bannière que le visiteur du site doit cocher pour accepter, choisir ou refuser les témoins. En même temps Effet Boomerang offrait la possibilité de faire une demande informatisée pour obtenir les sélections de ce que les gens avaient coché sur le site, ce à quoi nous avons acquiescé. Les coûts pour ces deux contrats s'élèvent respectivement à 1000 \$ et à 500 \$, ce dernier étant renouvelable à chaque année.

Concernant la *Politique de conservation et de gouvernance des renseignements personnels du Centre Regain de vie*, comme tous ne l'ont pas lu, on demande aux administrateurs d'en prendre connaissance et de faire part de leurs commentaires, en prévision de son adoption ultérieure. Chacun des administrateurs procèdent à la signature de l'*Accord de confidentialité du centre Regain de vie*, et ces accords sont remis à Sandrine.

4.3. Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de sécurité

En raison de l'installation assez récente des caméras de sécurité à l'intérieur du Centre, Benoit avait suggéré que le Centre se dote d'une politique concernant l'accès aux enregistrements de ces caméras. Sandrine a débuté des recherches sommaires et pour l'instant n'a pas trouvé de modèle intéressant. Le point est reporté au prochain conseil d'administration.

4.4. Nouveau partenariat

Sandrine annonce qu'elle a été approchée par une nouvelle boutique du Village des valeurs qui s'installera bientôt dans la région. Le Centre regain de vie aurait été choisi comme l'organisme communautaire qui recevra les dons offerts par les personnes qui vont y porter des vêtements ou articles divers. Ces vêtements sont pesés et une valeur est établie en fonction du poids, ce qui déterminerait le montant du don à recevoir par le Centre. C'est encore grâce à notre site internet que Village des valeurs nous a repéré. En retour, le Centre devrait s'engager à publiciser l'entente concernant ces dons durant les périodes de pics de vente annuels. Pour une boutique de type standard, ces dons peuvent s'élever à des montants se situant entre 50 000 \$ et 75 000 \$, et pour les boutiques qui performant le plus, jusqu'à 100 000 \$. La première entente est pour deux ans, et devrait être renouvelée si nous respectons nos obligations.

Par ailleurs, OpenText qui est une entreprise spécialisée de gestion de documents numériques, qui a une succursale à St-Jérôme, offre de faire une journée de bénévolat en échange de laquelle, le centre recevrait 2500 \$ sous forme de don. Ce don pourrait être renouvelé au printemps si les bénévoles ont

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2023

apprécié leurs expériences. Sandrine a prévu les inviter pour trier les denrées récoltées par le Groupe Hamel. Ces dons pourraient être inclus dans les résultats de notre campagne de financement, ce qui viendrait combler une partie de la diminution de la contribution du Groupe Leclair.

4.5. Suivi dérogation des grilles salariales (en l'absence d'Emmanuelle Mancuso)

Suite à la demande de notre concierge de faire hausser son salaire au niveau de ce que prévoit le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics, après discussion les administrateurs considèrent que son comportement à revendiquer et à vouloir contrôler son horaire va nous causer problème, et comme ça ne fait pas deux ans encore qu'il est à notre emploi, on peut y mettre fin sans motif. Johanne continue à soutenir que l'on ne peut pas le congédier parce qu'il demande de respecter ce que lui accorde la loi (salaire conventionné). Les administrateurs suggèrent qu'on lui annonce plutôt une abolition du poste de concierge. On indique à Sandrine, de lui annoncer demain que suite à sa demande, le conseil d'administration a décidé de réorganiser le travail en raison des restrictions budgétaires actuelles et qu'on abolit son poste de concierge.

4.6. Départ de Josée Lanthier

Josée Lanthier a tenté un retour au travail, malheureusement sa condition physique ne lui a pas permis de poursuivre son travail au Centre, elle a donné sa démission hier.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation du Tableau de bord de l'administration générale

Sandrine présente son Tableau de bord, les données de novembre n'ont pas pu y être inscrites en date d'aujourd'hui. Pour le mois d'octobre, la vente de cartes de membre, après avoir connu un pic en septembre, a légèrement diminué, l'achalandage à la halte-garderie a légèrement augmenté, étant donné la reprise de ce service depuis la fin des travaux, 88 portions de nourriture ont été distribuées aux enfants la fréquentant, le nombre d'heures de bénévolat a diminué mais tourne toujours autour de 300 heures par mois, 20 bénévoles différents les ont assurées, surtout à la distribution alimentaire. En ce qui concerne la distribution alimentaire et les cuisines collectives, on observe une augmentation significative. Nous allons tenter de colliger les heures de relation d'aide offertes, mais ces rencontres tantôt formelles, tantôt informelles rendent le calcul difficile. La distribution alimentaire devient un enjeu. À titre d'information, le Centre d'Entraide Thérèse de Blainville investit entre 800 \$ et 1000 \$ par mois pour acheter de la viande. Gaston regardera dans notre prochain budget, si on peut allouer un montant pour combler le besoin en viande. Benoit se demande si par exemple IGA pourrait préparer

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2023

des portions de viande à un bon prix. Emmanuelle dit avoir discuté avec le nouveau propriétaire de la boucherie Marché Blainville, et a pu percevoir qu'il a une vision communautaire. Si jamais on peut établir un budget pour des portions de viande, Emmanuelle croit que l'on aurait avec cette boucherie, un bon service à bon prix.

5.2. Suivi dépôt du projet Centraide 2023-2024

Nous avons reçu la réponse de Centraide. Nous avons été acceptés, mais pour un montant moindre que notre demande, soit 45 000 \$ du 75 000 \$ demandé. Ce qui reconduit le don de l'année dernière avec une recommandation et une condition.

5.3. Suivi budgétaire au 30 octobre 2023

Gaston présente le suivi budgétaire.

En date du 31 octobre 2023, notre solde bancaire était de 223 994 \$, en date du 30 novembre, il était de 207 000 \$ et en date d'aujourd'hui de 200 000 \$.

Les revenus du mois d'octobre ont totalisé 87 490 \$ alors que les dépenses ont été de 39 420 \$ pour un surplus de 48 071 \$. Donc au 31 octobre 2023, les revenus réels accumulés, étaient de 263 544 \$ et de 243 369 \$ pour les dépenses accumulées, ce qui conduit au terme des sept premiers mois de notre exercice financier à un surplus budgétaire de 20 175 \$.

Ce qui ramène maintenant pour tout l'exercice financier à un déficit projeté de 21 475 \$, donc un écart positif de 90 245 \$ par rapport aux prévisions.

Le tableau de bord présente qu'au 31 octobre 2023, nous avons reçu 64 % des revenus budgétés, et avons dépensé 47 % du montant de dépenses budgétées. Le flux monétaire montre que le creux observé au mois de décembre 2022 est maintenant projeté au mois de février 2024.

6. Varia

Marc nous fait part d'une approche qu'il a faite auprès de l'un de ses collègues afin de le recruter sur notre conseil d'administration. Ce dernier y réfléchit.

Pour le souper de Noël des administrateurs, Sandrine va nous envoyer un Doodle pour vérifier les disponibilités des administrateurs et de leurs conjoints et conjointes. La formule Potluck est retenue.

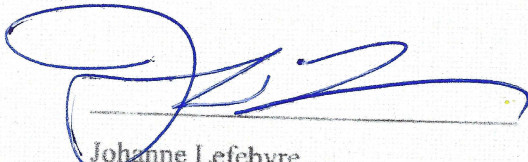
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2023

7. Date du prochain CA

Le prochain CA est prévu le 16 janvier 2024 à 18h00.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h25.



Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée



Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée